

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2024_C_098

MOTION VISANT A SOUTENIR L'INTEGRATION DE LA COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES DANS L'EXPERIMENTATION DU PROGRAMME TZCLD

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE VINGT QUATRE JUILLET, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **18/07/2024**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
26	19	3	45

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Johnny PAYET, Monsieur Ridwane ISSA, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Jimmye COUPOU, Madame Marie Lise CHANE TO, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER, Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Daniel GONTHIER, Madame Cindy SOUCANE

ETAIENT ABSENTS :

Madame Sabrina DIJOUX, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Patrick DALLEAU

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Dominique PANAMBALOM donne procuration à Madame Cindy SOUCANE, Monsieur Jeannick ATCHAPA donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Madame Sidoleine PAPAYA donne procuration à Monsieur Johnny PAYET, Madame Isabelle PERMACAONDIN donne procuration à Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN donne procuration à Madame Odile DAMOUR, Monsieur Mario MOREAU donne procuration à Monsieur Axel BOUCHER, Madame Anne CANAGUY donne procuration à Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Primilla CEVAMY donne procuration à Madame Elodie PRAUD, Monsieur Jean-Paul CONSTANT donne procuration à Madame Jimmye COUPOU, Madame Catherine Anne PAYET donne procuration à Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Laurent PAPAYA, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE donne procuration à Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Madame Michèle MARIAYE donne procuration à Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Sylvie PAYET donne procuration à Monsieur Augustin CAZAL, Madame Valentine SERRANO donne procuration à Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Bertrand PICARD

SECRETAIRE DE SEANCE : **Monsieur Patrice BOULEVART** qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.



Que la condition de quorum a été atteinte.

Envoyé en préfecture le 27/08/2024

Reçu en préfecture le 27/08/2024

Publié le 27/08/2024

ID : 974-249740093-20240724-2024_C_098-DE



AFFAIRE - 2024_C_098

MOTION VISANT A SOUTENIR L'INTEGRATION DE LA COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES DANS L'EXPERIMENTATION DU PROGRAMME TZCLD

I – CONTEXTE

Dans le cadre de la deuxième étape expérimentale Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), la Commune de la Plaine des Palmistes a déposé le 19 juin 2024 un dossier de candidature auprès du Fonds d'Expérimentation Territorial Contre le Chômage de Longue Durée.

II- PRÉSENTATION

La Plaine des Palmistes, reconnue comme « projet émergent Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » depuis juillet 2023 par l'Association Nationale TZCLD, compte aujourd'hui plus de 150 volontaires inscrits dans cette démarche. Ce projet vise à favoriser la remise en culture de terres incultes et la diversification des productions nourricières, créant ainsi près de 400 emplois à terme. Ce développement permettra une sortie durable du chômage et aura des effets directs et indirects significatifs sur l'emploi dans le territoire de la CIREST.

Ce projet bénéficie déjà du soutien de nombreux acteurs locaux et nationaux, notamment l'Etat, la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de l'Agriculture, le Parc National, la Caisse d'Allocations Familiales, France Travail, la Mission Locale Est, ATD Quart Monde, Cap Emploi, les Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural, l'Association pour le Développement Rural Réunion et la Banque des Territoires.

La participation financière du Département est cruciale pour cofinancer avec l'État, l'emploi des personnes durablement privées d'emploi durant cette période d'expérimentation.

Aussi, la Commune de la Plaine des Palmistes sollicite le soutien des élus de la CIREST en leur demandant d'approuver la motion jointe en annexe.

Au terme de cette motion, les élus communautaires :

« - Réaffirment leur soutien sans condition à la candidature de la commune de la Plaine des Palmistes pour l'expérimentation TZCLD,
- Demandent à l'ensemble des parties prenantes et partenaires du territoire et du projet d'apporter leurs aides à l'habilitation de la commune de la Plaine des Palmistes,
- **Alertent le Département de la Réunion sur la nécessité de poursuivre les efforts pour matérialiser le rattrapage en faveur du territoire Est de la Réunion,**
- Sollicitent la haute bienveillance du Département de la Réunion dans la détermination des moyens mobilisés pour cofinancer aux côtés de l'État l'Emploi des personnes privées durablement d'emploi. »

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

- **VU** la demande de la Plaine des Palmistes,
- **VU** les statuts de la communauté d'agglomération,

Considérant,

- la volonté de la CIREST de soutenir la candidature de la Commune de la Plaine des Palmistes au dispositif d'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue durée ;

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 45 « Pour »,

- **D'APPROUVER** la motion présentée en annexe ;
- **D'AUTORISER** le président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Monsieur Patrice BOULEVART

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Patrice SELLY